

des expériences comparatives et surtout, éviterait la perpétuation de divisions artificielles.

- 3) Si l'on veut encourager la création de mécanismes de prévention et de solution des conflits en Afrique dans les régions et sous-régions, il faut d'abord ou du moins simultanément encourager la création de mécanismes permettant la réappropriation des débats, des stratégies et des analyses sur les causes à l'origine des conflits.

Partant de la reconnaissance que les consensus se forment et sont reformulés et qu'il est particulièrement pertinent, si l'on s'intéresse à la prévention des conflits, de réfléchir sur les rôles redistributifs des États, et sur les atteintes à la légitimité politique dans le cadre des programmes de relance économique, il serait important d'aborder le thème de la reconceptualisation de l'État mais à partir des thèmes très précis tels que les suivants:

- a) l'expérience des privatisations en Afrique et de façon plus générale les rapports entre secteur public et secteur privé dans les stratégies de relance économique.
- b) le rôle de l'État dans les stratégies de relance et de positionnement international.
- c) le rôle de l'État et les conditions nécessaires aux stratégies d'industrialisation.

Il est à noter que ces thèmes figurent parmi les sujets que le Japon a cherché à mettre à l'ordre du jour sans beaucoup de succès en 1991 lorsque des réserves ont été formulées par le Overseas Economic Cooperation Fund sur le recours jugé excessif aux forces du marché dans les programmes d'ajustement structurel introduits en Afrique¹⁰.

¹⁰ Overseas Economic Cooperation Fund "Issues Related to the World Bank's Approach to Structural Adjustment. Proposal from a Major Partner", OECF Occasional Paper No 1, October 1991 (17 pages). Voir aussi les débats soulevés par la position asiatique dans : "Question of Faith. Japan challenges World Bank orthodoxy", Far Eastern Economic Review, March 2 1992, p. 49.